

Règlement particulier de compétition

4ème tournoi de double par équipe - LES AS DU VOLANT

28 & 29 juin 2025

(N° d'autorisation XXX)

1-Généralités

Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBad et le règlement ci-après.

Le juge arbitre de la compétition est Hervé Hue. Ses décisions sont sans appel. Il est compétent pour prendre toutes décisions dans l'intérêt du tournoi. Le GEO de la compétition est Christelle Andricque.

Le tournoi se déroulera les samedi 28 et dimanche 29 juin 2025, au gymnase Richard Dacoury à Taverny (95150) sur 6 terrains. Chaque équipe jouera sur les deux jours de compétition, il n'y a pas d'élimination. Les horaires de la compétition sont de 8h à 23h00 le samedi et de 8h à 18h30 le dimanche.

Les frais d'inscription sont fixés à :

- 100 € par équipe de 4 joueurs
- 110 € par équipe de 5 joueurs
- 120 € par équipe de 6 joueurs

2€ par joueur inscrit seront reversés à la FFBAD.

La date limite d'inscription ainsi que la date de prise en compte des classements sont fixées au Jeudi 29 Mai 2025.

Le tirage au sort aura lieu le samedi 14 juin 2025.

Les inscriptions se font par courrier avec paiement par chèque obligatoire (un règlement par équipe). Les dossiers d'inscription sont à envoyer à l'adresse :

Christelle Andricque – 8 avenue de Paris – 95550 Bessancourt

Une pré-réservation valable une semaine peut être faite par mail en envoyant la fiche d'inscription complétée au format Excel à l'adresse : tournoibadavt@gmail.com

L'inscription d'une équipe sera considérée comme définitive à réception du règlement.

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée.

Une inscription, pour être valide, doit respecter les critères suivants :

- 1 inscription par équipe, avec un capitaine, la liste des joueurs et un nom d'équipe
- Le règlement par chèque du montant total

Toute l'équipe (effectif minimum : 2 joueurs et 2 joueuses, effectif maximum : 3 joueurs et 3 joueuses) est convoquée 1 heure avant le début de son premier match.

Les matchs se joueront avec des volants en plumes. Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués.

En cas de litiges, les volants officiels du tournoi sont les **CBX RED**.

Une tenue de sport conforme à la circulaire de la FFBad est exigée.

Le tournoi sera géré par Badnet.

Le comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol sur le lieu de la compétition. Toute participation au premier tournoi par équipe des As du Volant implique l'adoption du présent règlement, dans sa totalité.

2-Les joueurs

Chaque participant doit être licencié à la FFBad à la date du tirage au sort pour pouvoir participer à la compétition.

Le tournoi est ouvert aux licenciés :

- Cadets, juniors, séniors et vétérans
- avec un classement CPPH à la moyenne des tableaux double et mixte compris entre 0 et 150 points et avec un maximum de 200 points dans l'un des tableaux.

Exemple :

	Double	Mixte	Moyenne	Peut participer
Joueur 1	85	50	67,5	Oui
Joueur 2	80	120	100	Oui
Joueur 3	80	210	145	Non
Joueur 4	130	190	160	Non
Joueur 5	120	160	140	Oui

Pour s'inscrire au tournoi, un joueur doit pouvoir jouer dans les 2 tableaux (doubles et mixtes).

Le tournoi est ouvert à tout licencié FFBad, quelle que soit l'implantation géographique de son club. L'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'équipes par club et par série à une. Une équipe est considérée comme étant d'un club à partir du moment où la moitié ou plus de ses joueurs appartiennent au même club.

Chaque joueur, muni de sa licence, doit impérativement se faire pointer à la table d'accueil dès son arrivée sur le site de la compétition.

Chaque capitaine doit également signer la fiche de déclaration de présence de son équipe, avant le début du premier match de sa série.

3-Les équipes

Les équipes doivent être composées d'au moins 2 femmes et 2 hommes, et au plus de 3 femmes et 3 hommes. Les joueurs d'une même équipe peuvent appartenir à des clubs différents, et être de classements différents, dans la limite du CPPH x16.

La moyenne des classements du double mixte 1 doit être supérieure à la moyenne du double mixte 2.

Chaque équipe doit désigner un capitaine qui sera le représentant unique de cette équipe auprès des autres équipes et qui est le seul interlocuteur autorisé à déposer une réclamation à la table de marque ou auprès du juge arbitre.

Chaque équipe doit être identifiable par un nom.

Le nombre d'équipe est limité à 24, réparties en 4 séries.

Ce nombre dépend des possibilités ouvertes à l'organisation de la compétition, suite au dépouillement des fiches d'inscriptions reçues (confection des tableaux, enchaînement des matchs).

En cas d'inscriptions insuffisantes l'organisation se réserve le droit, avec l'accord du juge-arbitre, d'annuler ou de regrouper une ou plusieurs séries.

4-Les séries

La répartition des équipes dans les séries se fera à la moyenne (CPPH) de l'équipe. Seuls les classements de doubles et de mixtes des 2 meilleurs joueurs et 2 meilleures joueuses de l'équipe seront pris en compte.

La répartition des équipes dans chacun des tableaux est déterminée par l'organisation et validée par le juge arbitre. Cette répartition ne peut pas être remise en question.

5-Déroulement du tournoi

Chaque rencontre se déroule en 4 matchs :

- 1 double dame
- 1 double homme
- 2 doubles mixtes

Les joueurs et joueuses d'une même équipe peuvent jouer dans 2 matchs au plus dans chaque rencontre.

Un joueur ou une joueuse n'est pas obligé(e) de jouer toutes les rencontres.

Aucun joueur/joueuse ne peut jouer dans les 2 doubles mixtes d'une même rencontre.

Pour chaque rencontre, 2 feuilles de match sont fournies.

Chacun des 2 capitaines, muni de l'une des 2 feuilles doit remplir la partie de feuille de match concernant son équipe.

Les capitaines procèdent ensuite à l'échange de ces feuilles et terminent de remplir chacune d'elle avec les informations concernant leur propre équipe.

L'une des 2 feuilles de match relative à la rencontre est confiée à la table de marque.

L'autre est conservée et sert à noter les scores.

Afin de ne pas perdre de temps, les feuilles de matchs de la rencontre suivante doivent être complétées avant la fin de la rencontre précédente.

Pour la première rencontre du samedi, les compos seront à remettre à l'organisation par mail à tournoibadvt@gmail.com au plus tard le samedi 21 juin. Si des modifications doivent être apportées, merci de le signaler aux organisateurs au plus tard le Jeudi 26 Juin.

Les 4 matchs d'une rencontre sont joués même si le résultat est acquis après 3 matchs.

En cas d'égalité au nombre de matchs, la victoire sera déterminée au point-avantage.

Les joueurs disposent de 3 minutes pour se préparer entre l'appel de leur équipe et le début du match. Les volants devront être testés dès l'arrivée des joueurs sur le terrain.

Passé un délai de 5 minutes, tout joueur non présent sur le terrain est en droit d'être déclaré forfait par le juge arbitre.

Un joueur ou une joueuse qui participe à 2 matchs consécutifs, dispose d'un temps de repos d'au moins 20 minutes. Ce temps peut être réduit avec l'accord des 2 équipes.

Tous les matchs sont en auto-arbitrage.

Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain sera compté faute, sauf au service où le volant sera compté let une fois.

Toute équipe retardant volontairement une rencontre peut être sanctionnée par le juge arbitre.

Tout joueur désirant s'absenter doit en avertir, via son capitaine, la table de marque et le juge arbitre, sous peine de disqualification.

Tous les litiges, et toutes les situations non couvertes par le présent règlement seront traitées par le juge arbitre dans l'intérêt de la compétition et des compétiteurs.

6-Les barèmes

Des points par match :

Le résultat de chaque rencontre est déterminé selon le nombre de matchs gagnés et perdus, qui donne lieu à l'attribution de point en application du barème suivant :

- Match gagné : +1 point
- Match perdu/forfait : 0 point

Des points par rencontre :

Le résultat de chaque rencontre donne lieu à l'attribution de point selon le barème suivant :

- Victoire : 5 points
- Défaite : 1 point
- Forfait : 0 point

En cas, d'égalité de nombre de matchs (2-2 à la fin de la rencontre), le vainqueur de la rencontre sera déterminé au set average et en cas d'égalité au point average. Un point de bonus défensif sera accordé à l'équipe perdante. En cas de victoire 4-0, un point de bonus offensif sera attribué à l'équipe gagnante.

Les cas particuliers dans l'évaluation sont traités par le juge arbitre.

7-Les forfaits

Tout joueur déclaré forfait après le tirage au sort doit justifier cette déclaration par l'envoi à la ligue Île De France d'un justificatif.

En cas de plusieurs « forfaits » dans une même équipe, après le tirage au sort et avant la compétition, le capitaine doit dans la mesure du possible trouver des remplaçants pour que son équipe ait le minimum de joueur requis (2 hommes et 2 femmes).

Si cela n'est pas possible, l'organisation peut tenter de trouver elle-même des remplaçants.

Les remplaçants ne peuvent pas être engagés dans une autre équipe.

Si aucun remplacement n'est possible, le capitaine peut déclarer l'ensemble de son équipe forfait, à condition que ce choix soit signalé à l'organisation par mail **au plus tard le jeudi 19 juin**.

Si un ou plusieurs remplacements modifient la valeur de l'équipe, ou si une déclaration de forfait entraîne un déséquilibre dans les tableaux, l'organisation se réserve le droit de modifier ces derniers jusqu'au début de la compétition.

Au cours de la compétition, un forfait involontaire amènera le capitaine à définir la composition de son équipe de façon à ce qu'elle puisse disputer le maximum de matchs.

Les matchs non joués par une équipe pour cause de forfait sont considérés comme gagnés par l'équipe adverse.

Seul le juge arbitre peut statuer sur le caractère volontaire ou involontaire du forfait.

Il peut le cas échéant, refuser une demande de nouvelle composition d'équipe.

Aucun remboursement des droits d'inscription n'est effectué après le tirage au sort (y compris en cas d'équipe déclarée forfait) si le forfait n'est pas justifié pour chaque joueur considéré.